

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze avril, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Centre Culturel et des Congrès - 9 Boulevard du Collège - 71 600 PARAY-LE-MONIAL, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 8 avril 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_040 - POPULATION TARIFICATION POUR L'ORGANISATION DES CAMPS PAR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Le Grand Charolais souhaite développer l'offre des accueils de loisirs par l'organisation de camps et mini-camps. Ces derniers dynamisent l'offre existante et répondent à une demande des familles.

Les camps sont ouverts à tous. Les objectifs éducatifs de ces camps sont les suivants :

- rencontrer d'autres enfants et vivre un temps de vacances ensemble ;
- développer l'autonomie de l'enfant ;
- favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité ;
- découvrir et pratiquer des activités nouvelles.

Pour l'été 2025, les équipes proposent 3 séjours :

- Du 15 au 19 juillet 2025, un camp de 5 jours et 4 nuits au camping de la plaine tonique à Montrevel en Bresse pour 24 enfants de 11 ans et plus,
- Du 22 au 25 juillet 2025, un mini-camp de 4 jours et 3 nuits au camping municipal de Gueugnon pour 16 enfants de 9 ans et plus,
- Du 29 au 31 juillet 2025, un mini-camp de 3 jours et 2 nuits au camping municipal de Volesvres pour 16 enfants de 6 à 10 ans.

Les camps seront encadrés par des agents permanents avec le renforcement d'animateurs saisonniers.

Les inscriptions sont payantes, selon le principe de tranches de revenus, comme cela est le cas pour les accueils de loisirs.

Les tarifs proposés au conseil communautaire pour chaque séjour sont les suivants :

Camp plaine tonique (Montrevel en Bresse)	Camping municipal de Gueugnon	Camping municipal de Volesvres
.T1:102 €	.T1:51,20 €	.T1:41 €
.T2:128 €	.T2:64 €	.T2:51 €
.T3:160 €	.T3:80 €	.T3:64 €
.T4:200 €	.T4:100 €	.T4:80 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet éducatif des accueils de loisirs du Grand Charolais,

Considérant l'intérêt porté par les familles à ces propositions de camp et leur réussites,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Considérant qu'il apparaît nécessaire de fixer les tarifs pour l'organisation des camps des accueils de loisirs du Grand Charolais,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 27 mars 2025,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 31 mars 2025,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

- De fixer la tarification pour l'organisation des camps par les accueils de loisirs du Grand Charolais pendant la période estivale 2025 comme suit :

Camp plaine tonique (Montrevel en Bresse)	Camping municipal de Gueugnon	Camping municipal de Volesvres
.T1:102 €	.T1:51,20 €	.T1:41 €
.T2:128 €	.T2:64 €	.T2:51 €
.T3:160 €	.T3:80 €	.T3:64 €
.T4:200 €	.T4:100 €	.T4:80 €

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Bérénice PORTIER
Membres présents à la séance : 55	Votants : 66

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Cyrille DUCERF, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Laurent MANSON, Franck BASSET, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Éric BRAZ, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Chantal CHAPPUIS à Guillaume CHAUVEAU, Jean-Bernard DESCHAMPS à Philippe DUMOUX, Thierry DESJOURS à Cédric FRADET, Nicole GEORGES à Magali DUCROISSET, Edith TERRIER à Pierre BERTHIER, Lolita RODRIGUEZ à David BÊME, Emmanuel REY à Cyrille DUCERF, Jean-Marc NESME à Michel TRAVELY, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Patrick PAGÈS à Paul DUMONTET

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Louis ACCARY, Céline BIJON, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, André RIBOULIN, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 14 avril 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais